

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LÈS LUNDI MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9.— (avec Bulletin officiel fr. 13.50)

ÉTRANGER : 18 fr. par an (avec Bulletin 22 fr.)

(Expédition des 8 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux Ilc 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES (Groupe 7)

Canton : 20 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Étranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à Publicités, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

A nos lecteurs

Au présent numéro est joint un supplément dans lequel nos lecteurs liront avec intérêt une importante étude de M. Georges Paillard, professeur à l'Université de Lausanne.

Nous avons dû renvoyer pour le « Confédéré » de lundi, 14 novembre (N° 131), l'article de fond hebdomadaire de notre collaborateur régulier M. L. C. Cet article intitulé : Le droit divin contient de suggestives considérations relatives à l'histoire moderne des successions dynastiques européennes.

La politique genevoise et l'élection du Conseil d'Etat

Les électeurs genevois sont appelés à élire, dimanche prochain, le Conseil d'Etat de la République. Trois listes principales vont se disputer leurs suffrages. L'une est celle des conservateurs, un radical considéré comme dissident, ou plutôt en marge de son parti, un jeune-radical et un indépendant (catholique). La seconde est celle des radicaux, qui portent trois des leurs plus le radical dissident, ainsi qu'un démocrate-conservateur, et deux socialistes dits légalitaires. La dernière est celle des socialistes extrémistes qui ne font aucune concession bourgeoise. La politique genevoise présentant toujours on ne sait quelles singularités qui retiennent la curiosité de nos Confédérés, je vais m'efforcer de vous apporter, tout à fait objectivement, le peu de lumières que je puis avoir conservées là-dessus après quelque vingt années de journalisme politique. Je vous affirme que cette longue expérience ne sera pas de trop pour vous amener à discerner des lignes un peu nettes dans une confusion si extraordinaire. Vous allez en juger.

En 1918, les radicaux, qui détenaient le pouvoir depuis vingt ans, ont dû céder la place aux conservateurs. Ceux-ci, pour triompher, ont contracté alliance : avec les jeunes-radicaux d'une part, les indépendants catholiques d'autre part. Jusque-là, les jeunes-radicaux, tout en n'appuyant pas les radicaux, ne prenaient pas électoralement parti contre eux. Ils s'étaient séparés d'avec le gros du groupe en 1906, sauf erreur ; ils reprochaient alors aux chefs du radicalisme genevois une attitude progressiste insuffisamment accentuée, et ils furent l'objet des plus vives polémiques de la part de l'organe conservateur, le « Journal de Genève », qui dénonçait à journées faites leur prétendu esprit démagogique. Cependant, en 1918, l'alliance se conclut entre conservateurs et jeunes-radicaux, et elle est

renouvelée pour une nouvelle période de trois ans. Les sages savent qu'en politique il ne faut s'étonner de rien.

On ne s'étonnera donc pas davantage que les indépendants (catholiques) ayant aussi faussé compagnie en 1918 aux radicaux, avec lesquels ils votaient depuis la séparation des Eglises d'avec l'Etat, survenue en 1907, aient pu passer du côté conservateur ; la Rome protestante marche ainsi bras dessus bras dessous avec la Rome ultramontaine ; ce n'est pas d'ailleurs une grande nouveauté ; il y a près d'un demi-siècle que Carteret dénonçait, avec cette grandiloquence qui amusa si fort nos pères, « l'ignoble mixture de Calvin et de Loyola ».

Croyez bien que je ne fais pas ici de polémique : je vous expose des faits et je m'efforce de vous aider à les comprendre, sans me flatter d'y réussir absolument toutefois. Prenez donc note que, ultra-bourgeois, nos conservateurs de Genève font excellent ménage avec les jeunes-radicaux dont ils ont longtemps appelé le chef, M. Willemin, « l'homme à la trique ». Peut-être se rendent-ils compte maintenant, par expérience, qu'il leur arrivera rarement d'être plus exacts dans une définition. Mais c'est leur affaire : la femme de Sganarelle aimait aussi d'être bien battue... Prenez note encore que, calvinistes, — et avec une étroitesse d'esprit qui confondrait l'homme de Noyon lui-même, — nos conservateurs ont hissé au Conseil d'Etat un représentant de la droite catholique, ce qui n'aurait pas de particulière importance si le parti indépendant genevois ne se déclarait franchement confessionnel. Et alors, c'est le Consistoire, institution conservatrice par excellence qui, l'autre jour, s'est élevé passionnément contre cette concession gouvernementale faite non à une politique, mais à une confession. Voilà donc nos conservateurs genevois en désaccord avec l'organe régulier de leur Eglise.

Tout cela est assez co...quet... Mais les contradictions ne font pas que fleurir : elles s'épanouissent ; voyez plutôt.

En janvier dernier, il fallut procéder au remplacement d'Henri Fazy au Conseil d'Etat à Genève et au Conseil des Etats à Berne. Indiscutablement, l'un et l'autre siège revenait au parti radical ; la coalition gouvernementale au pouvoir ne le contesta pas formellement, mais en fait elle empêcha les radicaux d'élire les deux candidats de leur choix : M. Albert Malche, pour le Conseil d'Etat, M. Adrien Lachenal pour le Conseil des Etats ; elle leur opposa MM. Boveyron et Jean Sigg, qui l'emportèrent. Là-dessus, grande colère des radicaux, qui tombèrent dans l'erreur d'excommunier bruyamment M. Boveyron qu'en 1915 ils avaient porté au Conseil d'Etat malgré lui. Les radicaux furent moins sévères à l'endroit de M. Sigg, mais ils goûtèrent médiocrement le tour que celui-

ci leur jouait. Or, voyez la chance de M. Sigg : chose instructive pour tout le monde...

En 1902, il y avait une grève à Genève et l'on dut lever la troupe. M. Sigg était mobilisable, mais il estima (et je me permets de penser que sa situation était en effet fort délicate) que répondre à son ordre d'appel c'était oublier sa qualité de secrétaire ouvrier et par là avocat naturel des grévistes. L'organe conservateur genevois le traita de Turc à More et alla jusqu'à estimer que, par un tel geste, ce hideux réfractaire avait jeté l'opprobre sur la République : croyez-vous que la politique peut mettre assez de cerveaux à l'envers ? Or, en janvier 1921, M. Sigg fut envoyé au Conseil des Etats de par la souveraine grâce des mêmes conservateurs : tout arrive, a dit déjà Capus... Et voici qu'en novembre 1921, le même M. Sigg est candidat au Conseil d'Etat contre les conservateurs qui l'ont intronisé à Berne, et en compagnie des radicaux dont il empêcha le candidat d'être élu il y a neuf mois ! Chez nous, cela est sans importance ; jamais aucun prophète n'y pourra dire de quoi demain peut être fait. Je m'empresse d'ajouter d'ailleurs que les radicaux ont raison de ne pas faire fi du demi-millier de voix que peut leur apporter M. Sigg, et que M. Sigg a non moins raison de ne pas fausser plus longtemps compagnie à ceux qui sont ses véritables amis, mais enfin il y a des esprits simples, simplistes, si vous voulez, qui sont excusables de ne pas très bien comprendre ces chassés-croisés...

Quant à M. Boveyron, excommunié en janvier, il reçoit l'absolution en novembre, ce qui est très bien aussi, parce que vraiment ce vieux radical s'est créé des amitiés qui se révoltaient contre l'ostracisme un peu dur dont il avait été l'objet, et M. Malche (que sa candidature empêcha d'être élu en janvier), s'est honoré mardi en demandant, le tout premier, que M. Boveyron fût agréé sur la liste radicale. Mais là encore les esprits peu subtils ne laisseront pas d'être déroutés. Il serait temps, penseront-ils, qu'on en revint à la logique, qui commande de prendre une attitude après mûre réflexion, et de s'y tenir.

En résumé, et abstraction faite de la liste des socialistes, qui est assurée de l'échec (et d'ailleurs recherche si peu la victoire que, craignant l'élection possible d'un des siens qu'auraient pu porter les radicaux, il a été décidé que cet élu, malgré lui, devrait démissionner), la lutte est circonscrite entre la coalition actuellement au pouvoir : conservateurs, jeunes-radicaux et indépendants, et l'entente radicale-socialiste légalitaire (groupe Sigg). Mathématiquement, le résultat ne saurait être douteux. Le parti radical peut amener aux urnes cinq à six mille des siens et M. Sigg a un demi-millier de partisans, alors que, de l'autre côté, les conservateurs sont six mille, les indépendants catholiques deux mille et les jeunes-radicaux presque autant.

Mais il y a lieu de tenir compte des noms des candidats et de la passion religieuse.

Incontestablement, deux des candidatures radicales sont sympathiques à beaucoup ; celle de M. John Rochaix, conseiller national et ancien conseiller d'Etat, très populaire à la campagne, et celle de M. Malche, professeur à l'Université et directeur de l'enseignement primaire. Sans parti pris aucun, il est permis de dire que la liste adverse n'offre pas de comparables forces allantes. D'autre part, le fait que le parti indépendant s'est affirmé nettement confessionnel provoque une véritable levée de boucliers de la part des protestants libéraux et même des plus orthodoxes, ceux du Consistoire. Une surprise est donc possible.

Et les programmes en présence ? me direz-vous. Je crois inutile de les confronter pour la suffisante raison que la coalition gouvernementale n'en oppose aucun à celui des radicaux qui, vraiment, est sérieux. Et sérieux à ce point que, l'autre jour, au Grand Conseil, M. Adrien Lachenal l'ayant développé, s'est vu approuver par la droite conservatrice. Mais je m'aperçois que si j'entre plus avant dans ces considérations, vous vous demanderez où, quand, comment, finiront les contradictions. Dites-vous simplement que c'est de la politique genevoise aussi inimitable, que l'est la sauce du même nom. Encore y a-t-il un responsable à tout cela, et je me permets de croire que le parti démocrate-conservateur le connaît très bien.

Tony ROCHE.

Voici la liste radicale pour les élections au Conseil d'Etat genevois : MM. Albert Malche, directeur de l'enseignement primaire ; Alex. Moriaud, ancien député ; John Rochaix, conseiller national ; Henri Boveyron, conseiller d'Etat ; Henri Duaine, ancien député ; Jean Sigg, député aux Etats ; Jules Mussard, conseiller d'Etat.

Les quatre premiers sont des radicaux ; les deux suivants sont des socialistes de l'observance légalitaire réprouvée par ceux qui jurèrent par le credo des camarades Nicole et Nicolet ; le septième représente la concession faite au parti conservateur.

EPHÉMÉRIDES

Café et tabac

Le premier usage du café, en France, date du 19 novembre 1669. Il fut servi à Suresnes dans une fête que le marquis de Lyonnet donnait à l'ambassadeur turc.

La première mention du tabac fut faite par Christophe Colomb dans les relations de son expédition, le 6 novembre 1496.

Feuilleton du « Confédéré » 64

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec MM. Calmann-Lévy éditeurs à Paris

Eve victorieuse

par

PIERRE DE COULEVAIN

(Ouvrage couronné par l'Académie française)

— Oui, la cathédrale de Saint-Patrick, l'église Saint-Léon... La haute société va à Saint-Patrick, le jour de Pâques, pour entendre la musique, qui y est superbe. Tous les grands artistes de passage ont chanté là.

— Aimez-vous le culte catholique ?

— Je le trouve très joli, très poétique. Le culte de l'Eglise épiscopale, à laquelle j'appartiens, lui ressemble beaucoup. Nous avons les cierges, l'encens, des offices compliqués. J'imagine qu'à la confession près, c'est la même chose.

Chacune de ces paroles montrait toute la distance spirituelle qui existait entre la jeune Américaine et la famille de son fiancé. Lelo, comme honteux, baissa les yeux de rouveau.

Un prodigieux dédain arqua les lèvres de Donna

Teresa.

— La même chose, le culte de l'église épiscopale ! fit-elle. Oh ! non, mademoiselle. Entre le catholicisme et les autres religions, il y a l'abîme qui sépare la vérité de l'erreur.

— Ah ! voilà ! mais ce qui est erreur pour celui-ci ne l'est pas pour celui-là. Je suppose que la diversité des cultes est nécessaire comme la diversité des gens et des choses.

En l'entendant décider ainsi et trancher des questions pareilles, le cardinal ouvrit tout grands ses magnifiques yeux noirs et les fixa sur la jeune fille comme sur un prodige. Elle lui parut si inconsciente de l'énorme hérésie qu'elle venait de lancer qu'il jugea inutile de lui démontrer la nécessité d'une foi unique.

Madame Carroll, sentant que cette première visite avait duré suffisamment, se leva.

— Aussitôt que l'on me permettra de sortir, je me ferai le plaisir d'aller vous voir, — dit la comtesse poliment. — Un de ces jours, nous aurons un dîner de famille qui nous permettra de faire plus ample connaissance. Si la société d'une vieille femme ne vous fait pas peur, ajoutez-elle en s'adressant à Dora, vous me trouverez tous les jours après cinq heures.

— J'espère, ma fille... « figlia mia », dit le cardinal, que Dieu bénira votre mariage. Je ne cesserai de le lui demander.

Et, comme s'il eût voulu prendre possession de

l'esprit de sa future nièce, le prélat traça sur son front le signe de la croix.

Le comte, respirant enfin, accompagna les deux Américaines à leur voiture. Aussitôt que la portière eut été refermée sur elle et sa mère, Dora s'écria : — Que d'yeux noirs ! Lelo prétend que sa sœur a des prunelles violettes ; elles m'ont semblé comme des charbons !... Je voudrais qu'elles fussent bleues, vertes, rouges même, afin qu'il y eût moins d'yeux noirs « in casa Sant'Anna ! »...

Madame Carroll ne put s'empêcher de rire.

— Vous n'avez pas l'air enchantée de votre nouvelle famille.

— Elle est plutôt formidable, mais ce n'est pas elle que j'épouse.

— Non... cependant, je crains qu'elle ne soit un obstacle sérieux à votre bonheur. Elle ne vous comprendra jamais. Elle est d'une autre époque que nous... J'ai idée que ce mariage est une sottise. Réfléchissez, il est encore temps.

— Non, « mammy », il n'est plus temps, car j'aime Lelo, — fit Dora avec une soudaine douceur. — Je ne pourrais plus être heureuse sans lui. La comtesse et Donna Pia me détestent, c'est certain ; mais je crois que j'ai fait la conquête du cardinal. J'entreprendrai sa sympathie avec soin. Il me plaît, mon futur oncle. Il a une belle contenance. Cette calotte rouge qui met comme de la lumière sur sa tête est très imposante, symbolique, je suppose. Son signe de croix m'a drôlement

renuée, même à travers ma voilette. S'il devient pape, je me ferai catholique.

— Dieu nous en préserve ! — s'écria madame Carroll avec ferveur. — Il ne manquerait plus que cela !

Après avoir mis sa fiancée en voiture, Lelo remonta chez sa mère afin de connaître son impression et d'en finir avec les choses désagréables.

— Eh bien, comment la trouvez-vous, madame mia ? demanda-t-il en rentrant dans le salon.

— Vous appelez cette personne une jeune fille ? fit Donna Teresa.

— Mais ce n'est pas une veuve, que je sache ! dit Sant'Anna en riant nerveusement.

— Elle pourrait l'être, avec son aplomb... Je me demande ce qui vous a charmé en elle. Elle est laide.

— Laide ! avec des yeux et des cheveux comme les siens ! Allons, c'est du parti pris.

— Eh bien, elle ne me déplaît pas, à moi, cette Américaine, fit le cardinal. Il y a en elle une franchise un peu crue, mais qui laisse voir le fond de son esprit. Elle est intéressante.

— Si jamais cette femme-là se fait catholique !... dit la duchesse Avellina.

(A suivre).

Nouvelles de l'Étranger

Le conflit serbo-albanais

Dans les milieux officiels de Rome, on n'aurait aucune confirmation du bruit selon lequel les Yougo-Slaves auraient occupé Alessio et Giovanni di Moda.

Mark Gioni, avec son gouvernement, a établi son siège à Orossi, chef-lieu de la région mirdite, contrée occupée récemment par les forces yougoslaves.

On confirme que les yougoslaves auraient projeté le plan de partager l'Albanie en deux. Les ministres de France, d'Italie et d'Angleterre inviteront le gouvernement de Belgrade à retirer ses troupes de la ligne de démarcation albanaise fixée par les grandes puissances.

L'attitude diplomatique de l'Entente, quant à l'évacuation du territoire albanais, dépendra de la réponse du gouvernement de Belgrade et des dispositions que celui-ci prendra.

Les trois ministres ont aussi reçu l'ordre de rendre attentif le gouvernement serbe au fait que les 300 soldats italiens qui constituent la garnison de Scutari sont à considérer comme troupe internationale et que, partant, toute tentative d'occuper la ville sera jugée comme un acte d'hostilité à l'égard non seulement de l'Italie, mais aussi de la France et de l'Angleterre.

Le gouvernement de Tirana est reconnu maintenant de «facto et de jure» et les Alliés établiront prochainement des relations diplomatiques avec lui.

Troubles en Italie

En raison de la grève des cheminots romains, le train de 19 h. 50 a dû stopper, mercredi soir, à Portonaccio. Les nombreux fascistes milanais qu'il transportait se dirigèrent vers la capitale où, sur la place Tiburtine, ils furent soudainement accueillis par des coups de revolver tirés des fenêtres. L'un d'eux a été tué et trois autres blessés.

A l'arrivée du train de Florence qui amenait également des fascistes, des coups de sifflet retentirent. Un coup de revolver fut tiré par un cheminot fasciste et la police dut intervenir.

Un troisième conflit se produisit lorsque le train d'Ancone entra en gare. Le conducteur fut tué.

Les cheminots de toutes les gares de Rome ont proclamé une grève de protestation.

Le comité de défense prolétarienne, qui comprend deux Chambres de travail et les partis extrémistes, a proclamé la grève générale. Le travail a été immédiatement suspendu dans les imprimeries des journaux et il s'est produit quelques incidents d'ailleurs sans gravité.

Ces faits ont provoqué une vive émotion parmi les congressistes fascistes réunis à Rome et où M. Mussolini a développé le programme du fascisme. Il a déclaré qu'il ferait son possible pour transformer l'association des fasci des combattants en un parti qui aura pour première tâche la reconstitution du pays et la sauvegarde de ses intérêts intérieurs et extérieurs. L'orateur a conclu en invitant les congressistes à consacrer leur activité et leur énergie au bien de la patrie.

Les cheminots de l'arrondissement de Milan, réunis mercredi soir pour délibérer sur les événements de Rome, ont repoussé à une forte majorité la grève immédiate. Il a été décidé de s'abstenir de toute action isolée et de se conformer aux ordres du comité de la fédération.

L'«Avanti» publie un communiqué de la direction du parti socialiste et de la C. G. T., invitant les travailleurs de Milan à observer la discipline et à se tenir prêts à toute éventualité.

Ca et là

L'aéroplane qui a transporté Charles de Habsbourg en Hongrie, sera transféré de Densfa à Budapest. Les représentants de l'Entente décideront s'il doit être vendu ou simplement exposé dans un musée.

Le ministre des finances a déposé au Conseil national d'Autriche, le budget, de 1922. Les dépenses totales s'élèvent à 252,229 millions de couronnes, les recettes à 93,325 millions de couronnes, de sorte que le déficit atteint la somme de 184,904 millions de couronnes, ce qui représente une augmentation sur l'année précédente de 123,786 millions.

La tempête qui a sévi mardi dans la Manche et dans la mer du Nord paraît avoir causé de nombreuses catastrophes. On ne signale pas moins de quinze navires de toutes nationalités qui ont sombré.

Un chaland de l'Etat, le «Ségré», qui revenait de Flessingue au Havre, avec un chargement de charbon, a coulé avec tout son équipage; neuf hommes parmi lesquels le capitaine et son second.

En Angleterre, la tempête de la Manche a ramené à la surface une quantité considérable de mines, au point qu'il a fallu prendre des mesures de surveillance toutes spéciales pour mettre les paquebots et les vapeurs transportant des voyageurs à l'abri de ces dangereux engins.

La tempête de dimanche a causé en Hollande de grands dégâts et fait un nombre assez considérable de victimes. Ainsi,

un toit s'abattant sur un terrain de football a tué deux personnes et blessé plusieurs autres.

La tour de la cathédrale de Ruremonde s'est abattue sur le parvis. A Tilburg, la grande statue de saint Joseph, surmontant l'église du même nom, est tombée, creusant un grand trou.

On signale de fortes chutes de neige dans le centre de l'Allemagne.

On vient de poser au mont Scopus, près de Jérusalem, les premières pierres de l'Université hébraïque d'Asie Mineure. Cette Université sera dotée de chaires pour d'enseignement des lettres, des sciences, de l'histoire sémitique, de la langue arabe et des dialectes dérivés du sanscrit.

VALAIS

Foire supprimée. — Contrairement à ce qui vient d'être annoncé concernant la tenue des nouvelles foires en novembre, le Département de l'Intérieur nous informe que la foire fixée à Stalden, le 15 novembre, a été supprimée par mesure de prudence.

SAINT-MAURICE. — Citoyens libéraux-radicaux. — Les membres de l'Association libérale-radical sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 12 novembre, à 20 h. et demie, à la grande salle de l'Hôtel des Alpes.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Comité sur son activité durant l'exercice écoulé.
3. Reddition des comptes annuels.
4. Renouvellement du Comité.
5. Divers.

Nous espérons que, par une nombreuse participation, les citoyens libéraux-radicaux montreront que leur attachement aux idées progressistes est toujours aussi vivace que lors des belles journées de décembre, janvier et mars dernier.

Le Comité de l'Association libérale-radical.

MILITAIRE. — Cours de tir pour les retardataires de 1921. — (Comm.) — Le Département Militaire porte à la connaissance des intéressés que le cours de tir pour les retardataires de 1921 aura lieu du 22 au 24 novembre pour les hommes astreints au tir et habitant actuellement l'arrondissement 6 (Valais).

Sont astreints à ce cours :

a) les soldats, appointés et sous-officiers de l'élite et de la landwehr, armés du fusil ou du mousqueton ;

b) les officiers subalternes des troupes de l'élite et de la landwehr, armées du fusil ou du mousqueton, qui n'ont pas accompli en 1921 dans une société de tir les exercices réglementaires.

Les hommes qui sont restés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas rempli les conditions, ne doivent pas se présenter ; par contre doivent suivre le cours de tir tous les militaires qui n'ont pas terminé leurs exercices. Les recrues de l'année courante ne sont pas astreintes au cours obligatoire.

Place de rassemblement : Lavey-Village, le 22 novembre, à 16 h.

Cordonnerie. — (Comm. de la Société des maîtres cordonniers du district de Monthey).

Dans son assemblée qui a eu lieu à Lausanne, le 19 septembre dernier, la Société des maîtres cordonniers de la Suisse romande, vu la hausse des cuirs, le maintien du prix des fournitures et de la main-d'œuvre, a décidé de maintenir les prix qui ont été fixés et approuvés par une commission spéciale du Département de l'Economie publique (Section des cuirs), tarif actuellement en vigueur.

Le public a tout avantage de faire réparer les chaussures par de bons cordonniers, plutôt que de les confier à des gâcheurs qui les abîment et qui pour exécuter du travail à bon marché, n'emploient que de la marchandise de moindre qualité.

Grimmel. — La «National Zeitung» annonce que la construction de l'usine du Grimmel est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

Du porphyre en Valais ?

Un banc de porphyre aurait été découvert par MM. Jos.-Louis Paschoud et Eugène Dubois, sur le territoire de la commune d'Evionnaz. Il s'étend de la plaine jusqu'à une altitude de 1500 mètres environ. On en trouve de différentes couleurs : du blanc rosé, du rouge et rouge foncé, du brun couleur chocolat. Certains blocs présentent des dessins très variés : fond blanc, avec fleurs ou veines rouges et brunes, points verts, etc. La quantité est énorme ; mais les forêts en cachent la plus grande partie. Les blocs, qui se montrent dans les ravins qui coupent la forêt, permettent de suivre le prolongement de la roche jusqu'à son extrémité dans la montagne. C'est, paraît-il, au dire d'un sculpteur balois, le premier porphyre que l'on a découvert en Suisse. Il se polit parfaitement.

Tribunal militaire. — Le Tribunal militaire de la 1^{re} division a siégé mercredi 9 novembre, à l'Hôtel de Ville de St-Maurice, pour juger quatre cas de réfractaires et d'insoumis. Le grand juge est le juge fédéral Thélin. Le major Capt, procureur général du canton de Vaud, remplit le rôle d'auditeur.

Le fusilier Albert Veillet, de St-Maurice, 24 ans, marié et père de deux enfants, a été condamné à six mois d'emprisonnement, à cinq ans de privation des droits politiques et aux frais pour avoir refusé de prendre part au cours de répétition de septembre. V., qui avait déjà subi une condamnation en 1918, lors de la grève générale, n'est pas rayé de l'armée, bien qu'il se soit déclaré réfractaire impénitent.

Il était défendu par M. Paul Golay, député socialiste à Lausanne.

Le canonier Reichenbach, de Gsteig (Berne), domicilié à Aigle, 25 ans, a été condamné à trois mois d'emprisonnement et trois ans de privation des droits civiques pour avoir manqué également un cours de répétition pour motifs de conscience. R. déclare faire partie de la société religieuse des «Anges de l'Eternel», auxquels le service militaire est interdit. R., qui n'a pas l'air de se soucier de l'avocat qu'on lui a octroyé, se défend lui-même d'une façon pittoresque qui égale l'assistance. Aux observations d'ordre juridique et patriotique formulées par le grand juge, R. répond en citant le Christ et en lisant des versets bibliques. C'est un convaincu qui a accepté sa peine avec une grande sérénité d'âme.

Un caporal trompette A. a été acquitté, mais on l'a renvoyé à ses chefs militaires pour être puni disciplinairement. Il avait commis des actes indécents à l'égard des recrues sous ses ordres.

A a été habilement défendu par M. Camille de Werra, avocat à St-Maurice, dont R. était aussi le singulier client.

Un fusilier genevois, Benedict Turretini, né en 1884, était resté à l'étranger pendant toute la durée de la guerre, sans se préoccuper de ses devoirs militaires. Il a été condamné par défaut à un an d'emprisonnement et cinq ans de privation des droits politiques.

Un public relativement nombreux assistait à la séance. Pendant l'interrogatoire de V., un manifestant a été expulsé de la salle d'audience.

Usines électriques de la Louza, Gampel. — Cette société de produits chimiques, au capital de 24 millions de francs, a clos son exercice après des amortissements pour 4,971,852 francs, par une perte de fr. 3,273,128. Après emploi de solde reporté de l'exercice précédent, la perte est de fr. 2,787,456. Le conseil d'administration propose de la couvrir partiellement par un prélèvement de 1 million sur le fonds de réserve N° 2, qui sera ainsi épuisé.

Valaisans à l'honneur. — Nous apprenons que M. Flavien de Torrenté, fils d'Albert, président de la Bourgeoisie de Sion, vient d'être nommé président de la section vaudoise de la Société suisse d'étudiants «Helvetia».

M. de Torrenté fonctionnera en outre pendant le semestre d'hiver 1921-22 comme président au Turnus universitaire lausannois, groupant toutes les sociétés suisses d'étudiants portant couleurs.

Nous sommes heureux de voir ainsi rendre hommage aux talents de ce jeune citoyen qui s'est beaucoup dépensé déjà pour la cause libérale en Valais.

HAUT-VALAIS. — Députés décédés.

M. Paul Meichtry, instituteur à Erschmatt, député du district de Loèche au Grand Conseil, depuis le mois de mars dernier, est mort mardi 8 novembre à l'hôpital de Brigue, après une courte maladie, à l'âge de 33 ans.

Tous les candidats-députés de l'unique liste qui atteignent le quotient dans ce district (celle du parti conservateur) ayant été élus d'emblée le 6 mars, c'est le premier suppléant nommé, M. Oscar Burkard, vice-président à Gampel, qui prend la place du défunt au sein de l'assemblée législative.

On nous annonce également le décès de M. Meinrad Vogel, président d'Unterbach, député de la circonscription de Rarogne Occidentale. Le siège vacant doit revenir à M. Augustin Theler, d'Ausserberg, candidat non élu de la même liste aux élections du 6 mars.

Ligne à haute tension par le col de la Gemmi (3232 m.). — On nous écrit de Loèche-Bains :

Vous donnez quelques renseignements sur la ligne à haute tension que construisent les «Bernische Kraftwerke» pour le transport de la force électrique de Chippis à Kandergrund. Je puis compléter vos renseignements par les données suivantes :

Cette ligne électrique transportant 12,000 PS. sera mise en exploitation le 20 courant. Les fils vont d'une seule portée (780 m.) de Loèche-Bains à la Gemmi par dessus les parois rocheuses presque perpendiculaires qui séparent ces deux points. Les travaux commencés cet été furent remis à quatre entreprises suisses. Le tronçon le plus difficile, Inden-Col de la Gemmi, a été confié à la maison Meyerhofer et Zuber, de Langnau (Berne) et les travaux dirigés par un Sédunois, M. Jules Zuber-Donnazzolla, technicien, un ami fidèle comme moi de votre journal. L.

Industriels valaisans. — 35 représentants de la grande et de la petite industrie assistaient samedi dernier à l'assemblée de l'Union des Industriels à Sion. Y assistaient : M. le conseiller d'Etat Troillet ; M. le préfet Ribordy ; MM. Kuntschen et de Torrenté, présidents de la Municipalité et de la bourgeoisie de Sion.

M. Couchepin, conseiller national, a rapporté sur la question à l'ordre du jour l'exportation des Forces hydrauliques. M. Troillet a déclaré que le gouvernement prévoyait pour l'exportation. L'assemblée unanime, dit la «Feuille d'Avis», a admis ce point de vue pour la quantité de force que notre canton possède en plus de ses besoins et de ses possibilités d'exploitation.

M. Kuntschen, au nom de la ville de Sion et des Services industriels de la capitale, a parlé également en faveur de l'exportation.

La question du lait

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, 11 novembre 1921.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le dernier numéro du «Confédéré», par votre article «La question du lait», vous suggérez une idée qui depuis longtemps a été réalisée par la Fédération. (Tant mieux ! Réd.)

Le prix de revient du lait en Valais est évalué environ à 61 cent. le litre, il se vend en général 60 cent., mais de ce prix de vente, il faut déduire les frais généraux pour l'exploitation de la laiterie, frais généraux se montant de 5 à 9 cent. par litre suivant les cas.

Avant la création de la Fédération, la marge laissée aux sociétés de laiteries par les offices communaux de ravitaillement sur les laits de secours, ne permettait souvent pas de couvrir les frais de transport de la gare à la laiterie. Les frais de débit incombant à la Société, c'est-à-dire aux producteurs.

Actuellement, la marge que la Fédération laisse aux sociétés leur permet non pas seulement de couvrir les frais de transport et de vente, mais dans une laiterie exploitée rationnellement, le producteur obtient pour son lait 55 cent. le litre et même plus.

Les bénéficiaires auxquels fait allusion la radoteuse de Sion, ne sont malheureusement que dans la plume de celui qui s'intitule «Le Peuple».

Le modeste fonds de réserve de la Fédération a été réalisé grâce à l'apport de subsides fédéraux, sans que le consommateur soit mis à contribution.

La Fédération, qui compte aujourd'hui 96 sociétés, avec 5286 membres cotrepreneur, il est vrai, quelques intéressés, mais la conférence du 14 novembre projetée grâce à l'initiative Walpen et consorts prouvera qu'il faut à l'avenir savoir calculer avec le paysan. Et c'est le moment!!

Agréer, etc.

(Signé) : SCHWAR.

Chronique sédunoise

Société sédunoise d'agriculture

La distribution annuelle des prix de la Société sédunoise d'agriculture aura lieu dimanche 13 courant. La réunion est fixée à 13 h. et demie, au Café Industriel.

Les prix non retirés pendant la distribution font retour à la Société et ne peuvent pas être réclamés plus tard.

La mutualité à Sion

A propos de l'intelligente initiative concernant le développement de la mutualité dans le district de Sion, dont nous avons parlé dans le dernier numéro, un membre fondateur de l'assurance-maladie, section de Sion des Caisses chrétiennes sociales, nous fait observer que dans la capitale du Valais la mutualité est relativement répandue. Ainsi, la caisse prénommée, qui fonctionne depuis le 1^{er} avril 1915, groupe le chiffre respectable de 550 mutualistes, hommes, femmes et enfants.

Nous sommes heureux de constater le fait avec notre correspondant. Nous ajouterons que la population sédunoise a le choix entre au moins trois caisses reconnues et subventionnées par la Confédération : Section de la Fédération valaisanne des Sociétés de Secours mutuels, qui est déjà septuagénaire, une autre caisse libre assurance-maladie et celle qui vient de nous être rappelée.

Il existe une quatrième caisse reconnue et subventionnée, mais c'est une caisse fermée et destinée exclusivement aux prêtres de l'évêché (33 sociétaires en 1920). Mais ces diverses caisses sont loin d'englober toute la population assurable de la ville de Sion. Il y a encore du travail à faire : la moisson est grande, il n'y aura pas trop d'ouvriers à la ville et à la campagne.

Vente de charité

Nous avisons les personnes généreuses qui s'intéressent au succès de la vente de charité que tous les dons en nature tels que gateaux, fruits et légumes seront les bienvenus.

Le Comité d'organisation.

MARTIGNY

Le temps de la saint Martin
L'été de la saint Martin est venu, avec son beau ciel bleu, mais un peu frais tout de même. Ce matin, vendredi 11 novembre, le thermomètre de notre ville accusait 4 degrés au-dessous du zéro. Martigny a déjà eu sa première neige éphémère de la saison, mercredi. Elle n'a fait dans la plaine qu'un séjour d'une heure ou deux.

Conférence avicole

Nous tenons à rappeler aux éleveurs et au public de Martigny en général, la conférence de M. le professeur Mayor-Delapraz, annoncée pour dimanche 13 novembre, à 14 h., à l'Hôtel-de-Ville de Martigny-Ville.

Les objets traités: Maladies des volailles et l'Aviculture dans les différents pays sont de nature à intéresser non seulement ceux qui font de l'Aviculture une occupation lucrative, mais encore toutes les personnes qui cherchent leurs délassements du dimanche dans l'étude des sciences naturelles. Le conférencier est une autorité en la matière, à l'entendre nous apprendrons certainement des choses utiles et pleines d'agrément. La séance est publique et gratuite.

Club alpin

Une vingtaine de participants sont déjà inscrits pour la course Riddes-Iséables-Nendaz-Sion, dimanche 13 courant.

Les amis du Club alpin peuvent aussi participer à la course en s'annonçant encore ce soir, vendredi, auprès de M. Cavin, maison de la Banque coopérative, rue du Collège.

En Suisse

Une si bonne goutte!

Par suite d'une petite défectuosité du bois près de la portette, un tonneau d'une des caves de Lonay (La Côte vaudoise) a laissé échapper presque tout son contenu (4000 litres de 1921). Personne ne s'est aperçu que le vase coulait, sauf la cuisinière qui trouvait que l'on sentait le vin dans la maison, mais ne s'en inquiétait pas autrement.

Un porc de meunier

On a tué à l'Institut de St-Nicolas, à Drogens (Fribourg), un porc géant qui pesait 300 kilos. Le fait mérite d'être signalé, parce qu'il est fort rare.

Incident de frontière

Près de Roggiana, aux environs de Chiasso, un douanier italien a blessé, par plusieurs coups de revolver, un Tessinois, M. Luigi Santalupi, qui se trouvait à dix mètres de la frontière, mais sur territoire suisse. L'état du blessé est grave.

Les Italiens des Grisons

On annonce la prochaine parution d'un organe hebdomadaire, la « Voce dei Grigioni », destiné à soutenir les intérêts des vallées italiennes de la partie méridionale des Grisons.

Un krach à Fribourg

A la suite de grandes pertes consécutives à la chute des changes et qui ont absorbé le capital-actions (2,400,000 fr.), ainsi que les réserves de la Banque commerciale de Fribourg, la direction de cet établissement financier a déposé jeudi son bilan entre les mains du président du Tribunal.

Le gouvernement et la Banque d'Etat du canton ont d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour assurer une liquidation rapide et aussi favorable que possible.

Mort de froid

M. Christian Mattli, 75 ans, maître menuisier, se rendant de Davos à Sapun, dans la vallée de Schanfigg, semble avoir glissé en montant à Sapun, sur le terrain gelé et être resté sans connaissance en pleine tempête de neige. Alors qu'on procédait à sa recherche, on le découvrit complètement raidi, mais sans aucune blessure apparente. Il ne fut pas possible de le ramener à la vie.

Les morts

A Lausanne, vient de disparaître une septuagénaire, Mme Victorine Brocher, femme du professeur Gustave Brocher, érudit et polyglotte. Elle joua un certain rôle au moment de la Commune de Paris (1871). Elle a transcrit des mémoires de cette époque dans un livre curieux: « Souvenirs d'une morte vivante (elle passa quelque temps pour avoir péri pendant la tourmente révolutionnaire) ». C'était une âme ardente, éprise d'idéal révolutionnaire doublée d'une philanthrope en action.

Nouvelles diverses

L'invention du parapluie

Les Anglais veulent fêter le centenaire du parapluie. Ils prétendent que l'inventeur du parapluie fut leur compatriote Jonas Hanway, lequel l'aurait « lancé » en 1821. C'est bien possible. La presse belge proteste contre la thèse britannique. Elle soutient que l'usage du parapluie remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens, les Assyriens, les Perses, les Mèdes et les Chinois ont connu le parapluie, soit. Mais ils n'ont pas réussi à l'imposer aux civilisations suivantes. Les Grecs et les Romains l'ignoraient; et les Gaulois, et les Germains, qui pourtant passaient leur temps sur les routes à envahir les autres peuples et que la pluie devait incommoder beaucoup, s'abritaient-ils sous leurs boucliers?

Quoi qu'il en soit, le parapluie, après une

éclipse de plus de vingt siècles, semble avoir fait une réapparition timide au XVIII^e siècle. Pour le XVIII^e, il n'y a pas de doute. On cite un nommé Dujardin qui, à Liège, en plein XVIII^e siècle, s'intitulait « fabricant de parapluies ». D'où il résulte assez clairement que Jonas Hanway n'aurait été qu'un plagiaire.

Célébrités sinistres

Le correspondant parisien de la « Gazette de Lausanne » écrit:

Peut-on ne pas parler de Landru lorsque la presse entière s'occupe de sa personne? Lorsque son portrait s'étale à la première page des journaux et que son procès, l'un des plus étonnants des fastes judiciaires, commence aujourd'hui devant la Cour d'assises.

Depuis plus de deux ans qu'il est en prison et qu'on n'a cessé de parler de lui, Landru est devenu un personnage populaire.

On lui a prêté tant de bons mots qu'il ne sont pas de lui, tant de facéties joyeuses qui ne sont pas les siennes et tant de femmes qui ne le sont pas davantage. On l'a mis si souvent sur la scène, on l'a si souvent chansonné à l'égal des hommes les plus célèbres qu'il a fini par devenir une sorte de personne de légende, une barbe-bleue comique. Malgré tous les crimes dont on le charge, malgré les nombreuses condamnations qu'il a déjà subies, le public ne témoigne pas à son égard d'une animosité qui généralement pèse si lourdement sur les inculpés de son espèce. Il semble qu'il y ait des criminels heureux. Le nombre des circonstances, la nature des forfaits qui lui sont reprochés devraient soulever l'horreur mais par un phénomène bien digne d'attirer l'attention des psychologues l'évocation des crimes de Landru ne provoque que des sourires indulgents.

HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité, grâce au bandage élastique du Docteur BARRERE, 3 Boulevard du Palais, à Paris.

Les hernies les plus rebelles, même scrotales volumineuses, sont immédiatement contenues par ce bandage sans rival.

Ceux qui portent le vrai bandage Barrere sont assurés contre l'étranglement et peuvent se livrer sans gêne ni danger à tous les travaux, si pénibles soient-ils.

Dans leur propre intérêt, les hernieux sont invités à venir se rendre compte des avantages du BANDAGE BARRERE, qui sera essayé gratuitement à:

SION, à la Pharmacie Darbellay, le samedi 12 novembre;

MARTIGNY, Hôtel du Grand-St-Bernard, le lundi 14 novembre.

Ceintures ventrières spéciales pour tous les cas de ptose et d'éventration chez l'homme et chez la femme.

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du Café de Malt Kneipp-Kathreiner. C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner. Le meilleur succédané de café, son meilleur complément.

Qu'est-ce que le sport? Toute manifestation sans but matériel, mais demandant une dépense de force et d'argent. Vous économisez force et argent par le Tobler-Nimrod 1921. (Chocolat fondant, des plus fins avec substances maltées). Prix par étui, 80 cent.



La fatigue et l'épuisement

disparaissent peu à peu, mais sûrement, avec l'usage régulier de l'Ovomaltine.

En boîtes de fr. 3.- et 5.50 - En vente partout - OVOMALTINE -

SAVON SUNLIGHT

Du linge d'une blancheur de neige, tel sera le résultat certain de votre lessive, en employant le savon Sunlight. Il vient à bout, en se jouant, du linge le plus sale et grâce à sa pureté, ne peut endommager les étoffes ou les mains les plus délicates.



SAVONNERIE SUNLIGHT, OLTEN.

Aux syndicats ou amateurs

A vendre un

TAUREAU PRIMÉ

Veau d'une reine primée. GUSTAVE LUY, Charrat-Gare

Le Dr H. Paschoud de Lausanne

Chirurgie, voies urinaires, mal. des femmes reprendra ses consultations à Martigny-Gare, Hôtel Gd St-Bernard, le mardi 15 novembre, à 11 h. 30. Dès décembre, consultations chaque mois, les 1er et 3me mardis.

BEAU CHOIX en MANTEAUX

pour Dames à partir de fr. 25.-

COSTUMES POUR DAMES

sur mesures

Fourrures

Grands Magasins **Ducrey** Martigny



Etin - Ignifuge

Les plus récents, les mieux compris et les plus efficaces des appareils d'extinction. Expérimentés avec plein succès à Lausanne, Genève, Neuchâtel et Zurich. Sans pareils contre l'incendie.

Etin Coquet appareil en laiton nickelé, contenance 1 lit. environ. Pour autos, camions, appartements, bureaux, villas, chalets, etc.

Ignifuge Appareils à mousse, 2 modèles 100 lit., 100 lit., débit 1000 lit. La protection idéale des grands et moyens bâtiments-garages, usines, ateliers, fermes et autres bâtiments agricoles, etc. Manipulation ultra-simple. Efficacité garantie. Indispensable aux usines et exploitations agricoles.

Prospectus et renseignements auprès de l'agent pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais: **ERNEST DUSCHER**, Avenue Recordon, 8, LAUSANNE. Agents régionaux demandés

A vendre Porcelets de 6 semaines une vache

race d'Hérens primée, âgée de 6 ans, portante pour le 10 décembre. S'adresser à Arlettaz Jules, Martigny-Bourg.

Jeune homme

20 ans, sachant traire, CHERCHE PLACE comme domestique. S'adresser au Confédéré en ajoutant 40 ct. en timbres.

A vendre deux beaux porcs

entiers ou par quartiers, gras, prêts à tuer. A la même adresse, à la disposition des agriculteurs, pour saillies, magnifique taureau primé. S'adresser Solloz Henri, rue des Vergers, près la Banque Cantonale, Sion.

Beurre

Grâce à une installation moderne (malaxeur et machine à mouler) la Maison **Coehard à Clarens** peut livrer, par n'importe quelle quantité du BEURRE, 1er choix, soit en motes, soit en formes de 100, 200 et 500 gr. — La maison fournit également

œufs et fromage

Prix spéciaux pour détaillants. Ulysse COCHARD, CLARENS. Téléphone 821.

Sardines Cocagne

Importation directe du Portugal. Prix exceptionnel fr. 55.- les 100 boîtes. Poids de la boîte 200 gr. 1/4 kg. S'adresser Ch. Antille, Montana

A vendre un porc

bien portant pour engraisser. S'adresser Louis Rard, Martigny-Ville.

Bon socquard

est demandé de suite Cordonnerie Centrale, La Tour-vevey.

Auto

à vendre pour cause double emploi, voiture 4-5 places, presque neuve, 1re marque, marche parfaite, démarrage, éclairage électrique, etc. Prix fr. 6500.-. Ecrire case postale 34, Sierre.

AVIS

Rodolphe Berguerand maçon Rue des Lavoirs, Martigny-Ville maison Jules Giroud se recommande pour tous les travaux concernant son métier. Prix défiant toute concurrence

Guérison complète du Goitre Glandes

par notre **Friktion anti-goitreuse "STUMASAN"** seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Succès garanti. Prix 1/2 flacon 3.-; 1 flacon 5.-. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

Châtaignes

belles du pays, à fr. 0.30 le kg. Expédition franco St-Maurice. Magasin Vve J. Dionisotti St-Maurice

Sage-femme diplômée

Mme DUPASQUIER-BRON Place du Port, GENEVE Pensionnaires. Soins médicaux. Prix modérés. Téléphone Stand 42.16

Imprimerie Commerciale Martigny

Les inventions nouvelles Utiles Pratiques Economiques

La semelle anglaise „Macintosh“ la plus résistante à l'usage. se fixe en 15 minutes. Prix de la paire: Fr. 4.- pour hommes, Fr. 3.- pour dames

Le „Liquideur“ pour la réparation du cuir et du caoutchouc: le tube franco: Fr. 2.50

Le „Meta“ combustible solide remplaçant l'esprit de vin; en bloc (durée 1 1/2 h.) Fr. 1.10; en boîte de 20 tablettes Fr. 1.30

„Outillage Universel“ 5 outils indispensables à chacun, Fr. 1.75

„Pince brevetée“ pour retirer la queue des vaches (brillamment éprouvée) Fr. 2.50

„Pince brevetée“ pour empêcher les poules de voler sur le voisin Fr. 0.45

„Bague brevetée“ pour retenir le biberon à la bouteille Fr. 0.35

La machine à laver „Morsion“ Fr. 205.-

M. FESSLER AUX SPECIALITES NOUVELLES MARTIGNY

Grand Bal au Café Jules Crettenand à Product s. Leytron

Tranches, Fondue, Brisolée aux châtaignes Vinaigrette. Se recommande

La Maison Frédéric Varone & C^{ie}, Sion

BUREAU EN GARE. TELEPHONE 231 offre à des prix avantageux: Pommes de terre blanches et jaunes, très belle marchandise saine. Carottes potagères Raves Choux-raves Choux blancs Aulx Oignons Betteraves

Horoscopes gratuits pour tous ceux qui écriront de suite

Le Professeur ROXROY, astrologue américain très connu, dont les bureaux sont maintenant en Hollande, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays avec des horoscopes d'essais gratuits.

La célébrité du Professeur ROXROY est si répandue dans ce pays qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

En août 1913, il a clairement prédit la grande crise actuelle en informant tous ses clients qu'en 1914 une perte dans les cercles royaux affecterait plus d'une tête couronnée d'Europe.

Même les astrologues de moindre réputation et de toutes les parties du monde le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonnes et les mauvaises périodes de votre vie.

Sa description concernant les événements passés, présents et futurs; vous surprendra et vous aidera. Madame la baronne B... écrit: « Je vous remercie de mon horoscope, qui est d'une exactitude vraiment extraordinaire. J'avais déjà consulté un certain nombre d'astrologues, jamais on ne m'avait répondu avec autant de justesse. C'est avec un véritable plaisir que je vous recommanderai à mes amis et connaissances. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez simplement vos noms et adresse, le quantième, mois, année et place de votre naissance (le tout distinctement), indiquez si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle, et mentionnez le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent, mais, si vous voulez, vous pouvez joindre 50 centimes en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture. Adressez votre lettre affranchie à 40 centimes, à ROXROY, Dépt. 1931 M. 42, Emmastraat, La Haye, Hollande.

Consommez les produits au lait

Cugos Lait pur de la Gruyère en poudre phosphatée ou non; PÂTISSERIES confites au chocolat ou au café; DÉJUNER au chocolat complet; CRÈMES complètes au café ou au chocolat. Dégustation et démonstration dans notre magasin: 30, rue du Petit-Chêne, Lausanne. Nos produits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries

Monsieur et Madame Jules GAY-CROSIER et famille à Martigny-Bourg, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher fils, frère et neveu

Henri Gay-Crosier

décédé après une courte maladie, à l'âge de 18 ans.
L'ensevelissement aura lieu à Martigny samedi 12 novembre, à 9^h 1/2 heures.

Aux amateurs de fondues râclettes et tranches

Les fromages de qualité supérieure, provenance authentique de la Vallée de d'Entremont, ainsi que

Beurre, œufs, salaisons du pays
1er choix, sont en vente chez

Bircher-Vouilloz

négociant à Martigny-Bourg
ancien magasin BAILLIFARD-BESSARD, et sont tous les lundis sur la Place du Marché à Martigny-Ville.
Se recommande Bircher-Vouilloz Martigny-Bourg

Cinéma ROYAL-BIOGRAPH - Martigny

Programme des 12 et 13 novembre 1921

Chez le Bouton-Tribu

Au centre de l'Afrique. Plein air. 1 acte

Le cheval du laitier
Jolie comédie. 1 acte

LA TOSCA

Grand drame en 6 parties avec **Francesca Bertini**
Pièce connue dans le monde entier Gros succès

Amour et Loterie
Comique final. 1 acte

Prix des places habituel

La semaine prochaine **Les Mystères de la Jungle**

Le film le plus beau, le plus intéressant, le plus palpitant le plus émouvant qui se soit joué à Martigny. Chacun voudra voir les animaux les plus féroces de la grande jungle

Les enfants ne sont pas admis aux représentations
La Direction se réserve le droit de changer le programme

LOTO à EVIONNAZ

Dimanche 13 NOVEMBRE
organisé par la
Société de Musique

LA Banque Populaire Valaisanne

(Société anonyme)

Compte de Chèques Il. c. 6 **SION** Compte de Chèques Il. c. 6

REÇOIT DES DÉPÔTS en Obligations de 1 à 5 ans, au meilleur taux du jour.
en Carnets d'épargne au 4¹/₂ et 5⁰/₀ (Dépôts depuis 5 francs)

Ouverture de comptes-courants en monnaies étrangères, paiements à l'Etranger et toutes opérations de **CHANGES** aux meilleures conditions. La Direction.

Maladies de la Femme

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent.

Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes, intérieurement, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'allier presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire :

Faites une Cure avec la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, la **Jouvence de l'Abbé Soury** est faite expressément pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du Sang, Accidents du **Retour d'Age**, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénine des Dames** : la boîte, 3.20 francs.

La Jouvence de l'Abbé SOURY préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : la boîte (pilules 6 fr. 60), le flacon liquide 6 fr. 80.

Dépôt général pour la Suisse : **André Junod**, pharmacien, 21 Quai des Bergues, Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY, avec la signature Mag. DUMONTIER.

Vous trouverez aux grands Magasins Ducrey Martigny

tout ce qui vous est nécessaire en vêtements et sous-vêtements chauds pour l'hiver

Marchandises de 1^{re} qualité Prix très avantageux

En outre nous vous offrons :

Couvertures mi-laine à partir de Fr. 6.50
Couvertures pure laine » » 23.—

Duvets confectionnés

100/135 à Fr. 25.—, 29.—, 34.— et 40.—
120/150 à Fr. 31.—, 38.—, 44.— et 48.—

Oreillers 65/65 à Fr. 8.90 Traversins à Fr. 11.50
Draps de lit couleur, bonne qualité, 170/210, à Fr. 8.—
Laine réclame, bonne qualité, à 75 cts. l'écheveau de 50 gr.

Nous envoyons en remboursement

Pour les râclettes fondues, tranches et desserts, rien ne vaut le fromage du pays

Gourmets qui désirez des fromages garantis de toute première qualité, exigez sur la pièce l'une des marques suivantes :

PROBA, production de la vallée de Bagnes et d'Entremont
BOWAL, " du Haut-Conches
KALBI, " du Val de Binn
PROSI, " de la région du Simplon

Ces noms sont une garantie de haute teneur en matière grasse et d'une fabrication supérieure. Ils n'ont été apposés que sur un nombre limité de pièces choisies par des spécialistes.

En vente dans les laiteries et tous les bons magasins et à la **Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait**, à Sion.

Ne lisez pas cette annonce sans faire excessivement attention aux prix particulièrement bas auxquels nous vendons nos marchandises en ce moment

SAMEDI 12 novembre	LUNDI 14 novembre	MARDI 15 novembre
-----------------------	----------------------	----------------------

Inauguration d'une vente fantastique à laquelle nous invitons tout Martigny, tous ses environs et toutes les personnes de passage. — Quelques occasions entre mille

<p>Pour dames Camisoles long. manches, bonne qual. la cam. 0.95 Camisoles long. manches, de qual. sup. 2.45 Camisoles de laine bl. très belle qual., long. manc. 2.95 Chemises pr dames en flanelle coton, bonne qual. art. chaud, la ch. 3.45 Pantalons pr dames, en flanel. coton, art. chaud, la p. 2.95 Jupons pr dames en flanelle coton, art. chaud, le jup. 3.95 Bas pour dames en laine, côté 2x2, la p. 1.95 Bas pour dames, en laine, côté 2x2, très épais, art. tr. lourd, 1re qual. la p. 2.95 En bas fins, nos prix sont les suivants : coton, dep. 0.75 ; mercerisé, 1.95 ; soie brune, 2.95, la paire. Pantalons directoires, la p. 2.95</p> <p>Confections pr dames Blouses en coutil, art. chaud, belle qual., la blouse 3.95 Blouse en veloutine, art. recommandé 6.95 Mousselines en pure laine 4.55 Casaquons pure laine, long. manches 3.90 Jaquettes de laine, tr. lourdes belle qual. la jaq. dep. 18.50 Jupes mi-laine, dep. 4.85 Jupes pure laine 9.85 Manteaux chauds 22.50</p> <p>Tissus de laine Drap laine très épais et très chaud pour manteaux, larg. 150 cm. le m. 4.95 Cheviotte pure laine, le m. 3.85 Serge, larg. 110 cm., belle qual. 4.85 Serge 130 cm. qual. très lourde le m. 5.85 Tricotine grise ou beige, larg. 130 cm. 8.95 Drap de laine, très beaux dessins bayadère, nouveauté, larg. 130 cm. qualité merveilleuse le m. 12.50</p>	<p>Fourrures assortiment très beau</p> <p>Gants chauds pour enfants 0.95 pour dames 1.45 pour hommes 1.95</p> <p>Pour messieurs Camisoles chaudes, la p. 3.25 Caleçons très chauds, art. lourd 3.45 Gilets de chasse, le gilet 13.50 Gilets de chasse, qual. sup. art. très s. chaud, recom. 15.50 Chaussettes en gros tricot, qual. sup. la p. 1.25 Chaussettes de laine, gros tricot, qual. sup. 1.95 Chaussettes fines en toutes teintes la p. 1.25 Chemises chaudes en flanelle coton bonne qual., la ch. 4.25 Chemises jaeger 8.90 Chemises mécaniciens 6.45 Pantalons la paire depuis 7.90 Pantalons en mi-laine, doublé, art. très chaud, la p. 19.50 Complets chauds en drap laine le complet 45.— Manteaux chauds, le mant. 57.50</p> <p>Tissus de coton Flanelle coton belle qualité le m. 0.85 Veloutine pour blouses belle qualité le m. 1.45 Essuie-mains le m. 0.75 Cotonne pour tabliers de qual. tout à fait supérieure, 1.35 Rideaux depuis le m. 0.65 Toile depuis 0.95 Toile pour draps de lit, larg. 180 cm. le m. 2.85 Doublure molleton, le m. 1.65</p> <p>Divers Laine à tricoter, l'échev. 0.55 Coton vigogne, l'écheveau 0.45</p> <p>Pour la Savon de Marseille 72 % le morceau de 0.35 300 gr.</p>
---	---

Tout ce qui vous est nécessaire, nous vous l'offrons à des prix incroyablement bas

Aux Grands Magasins Ville de Paris Martigny

Choux

pour choucroute et boucheries.
Carottes fourragères
Betteraves fourragères
A vendre au prix du jour
S'adr. Bournissen, agriculteur, Sion. A la même adresse **foin paille**, 1^{re} qualité, **litière**.

Vins étrangers blancs et rouges
Avant de faire vos achats, demandez nos prix réduits.
Livraison par toute quantité
Echantillons gratuits
Vve Décaillet & ses fils Martigny

Jeune fille du Haut-Valais, âgée de 18 ans, **cherche place** comme **bonne d'enfant** dans famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser au Confédéré en ajoutant 40 ct. en timbres.



Vente

Veloutine pour robes, 80 centim. de large, jolis dessins, le mètre 2.20, 1.90 et

Flanellette, article courant pour lingerie et chemises, 80 cm. de large, le mètre

Flanellette, dessins riches, belle qualité, souple, occasion exceptionnelle, le m.

Flanellette de toute première qualité, veloutée, 80 cm. de large le mètre

Flanelle coton rayée, pour chemises (coufil), qualité lourde, 80 cm. de large, le m.

Ratine de New-York, coton, toutes teintes, 90 centim. de large, le m.

Triège pour tablier, croisé, très fort, bleu et vert, le m.

Cotonne de Vichy, 100 cm. de large, de toute première qualité, véritable Raoune, grand choix de dessins, le m.

Cotonne de Vichy, 100 cm. de large, très belle qualité, seulement en damier bleu et blanc, le m. à 1.60, 1.50 et

Cotonne de chasse, gris noir, très forte, 100 cm. de large, avec petits défauts de tissage, sans importance et sans préjudice à la qualité, valant 2.80, le m.

Toiles blanches, toiles écruées, Bazin, triège, fond duvet, couilts pour doublures, linges de toilette et de cuisine, etc.

Envoi d'échantillons franco sur demande

I. Brunshvig
Rue **Beau-Séjour 26**
Derrière le Théâtre **LAUSANNE**

A vendre

1. **Parcelles de terrain à bâtir** à l'Av de la Gare, Martigny-Ville, conditions tagueuses ;
2. **Bon hôtel** à proximité immédiate d'une à gros trafic de localité importante du Valais.
S'adresser à l'avocat **Henri CHAPPAZ**.

Vente aux enchères

Il sera vendu par voie d'enchères publiques se tiendront au Café Maurice Cretton aux Ray le 13 novembre 1921, à 14 heures, une

maison d'habitation avec grange, écurie et la moitié d'un rarrard place, le tout situé au village de la Font Martigny-Combe.

Les conditions seront lues à l'ouverture enchères. Pour renseignements, s'adresser à les Besse, à la Fontaine, Martigny-Combe.

Grande Vente de mobilier d'hôtel

Mercredi 16 novembre et jours suivants à l'**PHôtel Windsor à Bon-Port**, Montres sera exposé en vente un mobilier d'hôtel neuf en 1912, comprenant : Lits modernes, bos à glace, armoires à glace, tables de chaises longues, fauteuils, chaises et tables, ses, glaces, meubles de jardin, tapis, un lingerie, couvertures laine, rideaux, argenterie, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et autres objets ; le tout en parfait état d'ent et de propreté.

Pas d'enchères Paiement comptant

Pour tous renseignements s'adresser **Régie Immobil H. Veillard, Montreux**.

Société Foncière de Bon-Port
Le Gérant : **H. VEILLARD**

Occasions et Soldes en chapeaux pour dames et enfants et casques tous genres

Fabrique de la Suisse française offre fin de séries, etc., toutes res. Vente au comptant à **prix très bas** et sur place. Pour détails, faire offre sous V 26318 L Publicitas, Lausanne.

Vient d'arriver un wagon de pommes de terre

1er choix, à fr. 17.— les 100 kg.

„AUX PRIX DE FABRIQUE

Darbelle Charles
AVENUE DE LA GARE

ARRIVAGES de VINS BLANCS NOUVEAUX

SAN SEVERO — REMPLACE LE FENDANT
STRADELLA — RIVALISE LES VAUDOIS
PANADES délicieuses — Le plus économique
Asti en fût

ROUGES Barbera - Lambrusco - Alto Priarato - Corbières - Monts

A. Rossa - Vins en gros - Martigny
Maison de toute confiance - Demander prix

2 Millions de belles enveloppes

Format ordinaire, par 1000 Fr. 6.—
Petit format, par 1000 > 4.—
Etiquettes, par 1000 > 5.—
Papeteries contenant 5 enveloppes et 5 feuilles de papier à lettres, par 100 > 8.—
MAGASIN A LA VILLE DE PARIS, AAR

Projections

Demandez le catalogue spécial gratuit

A. Schnell, 9, Place St-François, Lausanne

AVIS IMPORTANT

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nos prix de la

Fabrique de meubles **F. Widmann & Cie**, Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

Banque Tissières & Fils

MARTIGNY
reçoit des dépôts d'argent, en

Dépôts à terme
3 à 5 ans, au meilleur taux du jour

Comptes-courants BLOQUÉS
(taux à convenir, suivant temps et montant)

Comptes-courants à vue 4%

Caisse d'Epargne 5%

Prêts hypothécaires - Comptes-courants commerciaux. Avances sur titres.

Encassement de coupons suisses et étrangers. Envoi de fonds en tous pays.

Achat et vente de valeurs étrangères

CHANGES au cours les plus réduits

vigoureuse impulsion à celle de canne. Pour reconquérir sa situation d'avant-guerre, la sucrerie de betterave aurait grand besoin d'être stimulée, et les fabriques françaises, qui ont particulièrement souffert, ne se sont pas fait faute de demander un retour au système des primes. Il est très douteux, toutefois, que la situation budgétaire le permette, et il semble beaucoup plus probable — les faits le démontrent déjà — que les pays producteurs européens vont augmenter, dans une forte mesure, leurs droits d'entrée, afin de permettre à leur industrie de reconquérir tout d'abord le marché intérieur. Il en résultera un état de choses dont la Suisse peut tirer parti si elle sait, au contraire, maintenir à un niveau très modéré le prix de son sucre, qui est la matière première essentielle de plusieurs de nos grandes industries d'exportation.

Et ceci nous amène à considérer de plus près la situation de notre pays, qui se trouve dans une dépendance presque complète de l'étranger pour son approvisionnement en sucre. « Par une singulière fatalité, — écrivait à ce propos le professeur E. Chuard (1), aujourd'hui conseiller fédéral — cette puissante industrie du sucre de betterave, créée en France par un Suisse, Benjamin Delessert, introduite dans notre pays dès les premières années de son développement en Allemagne, n'a pas réussi à se maintenir, et malgré des tentatives réitérées, même à l'époque la plus prospère, on n'est pas parvenu à l'acclimater chez nous. Ce n'est que tout dernièrement, à un moment où par malheur les conditions économiques sont loin d'être aussi favorables, que la production du sucre suisse a pu commencer sérieusement. »

Il faut, en effet, arriver à la dernière décade du dix-neuvième siècle, en 1891, pour trouver une tentative sérieuse de réintroduire, en Suisse, l'industrie sucrière. Une grande fabrique, comprenant sucrerie et raffinerie, s'établit alors à Monthey. Mais, placée dans des conditions défavorables au point de vue de son approvisionnement en matière première, elle dut liquider au bout de trois ans déjà. Depuis lors, une nouvelle entreprise a été créée à Aarberg, afin de mettre en valeur

(1) E. Chuard, « L'Agriculture », dans « La Suisse au dix-neuvième siècle », publiée sous la direction de P. Seipel. — Lausanne et Berne, 1911, Tome III, p. 19.

les terrains exondés du Seeland bernois, ainsi que des vallées de l'Aar et de la Broye. Plus simplement installée que la précédente, mais incomparablement mieux située, au centre d'une vaste région de culture, la fabrique d'Aarberg entreprit ses travaux dès l'automne 1899, dans les conditions les plus favorables, semblait-il, que l'on pût trouver dans notre pays. Et cependant, si le but poursuivi a peut-être été atteint au point de vue agricole, il n'en a pas été toujours de même dans le domaine industriel et financier qui n'a rapporté que des mécomptes jusqu'à la guerre.

Dès le début, la fabrique bernoise fut aux prises avec les plus graves difficultés, et, comme par une fatalité, chaque fois qu'elle était venue à bout de l'une, une nouvelle apparaissait aussitôt. Ce furent, tout d'abord, les difficultés d'acclimatation d'une nouvelle culture et de formation d'un personnel ouvrier ad hoc; puis la situation anormale du marché des sucres jusqu'à la convention de Bruxelles de 1902, et enfin, dès 1907, la réduction de fr. 2.50 par quintal du droit d'entrée sur les sucres, lors de la conclusion du traité de commerce avec la France. Sous l'empire de ces circonstances critiques, l'entreprise d'Aarberg a été successivement déclarée en faillite en 1909, reprise depuis lors par la Banque cantonale bernoise, incendiée en 1912 et finalement reconstituée la même année sous la dénomination « Zuckerfabrik und Raffinerie Aarberg », société anonyme au capital de 800,000 francs, dont la plus grande partie (500,000 fr.) appartient à l'Etat de Berne et le reste aux communes, et particuliers intéressés du Seeland. La nouvelle société a bénéficié de conditions beaucoup plus favorables par suite de la guerre qui, en nous contraignant à exploiter toutes nos ressources nationales, a mis en valeur la fabrique d'Aarberg pour l'alimentation du pays. A partir de l'exercice 1914-15, la Société a pu distribuer des dividendes de 5, 5 1/2 et 6 %, et la production en sucre raffiné s'est élevée aux chiffres suivants (en quintaux) :

1913-14	58,385 quintaux
1914-15	123,515 »
1915-16	160,000 »
1916-17	82,500 »
1917-18	87,500 »
1918-19	108,000 »
1919-20	85,328 »

Depuis 1916, cette production est entièrement réservée aux besoins du monopole fé-

déral des sucres. La matière première est fournie soit par des sucres bruts importés, soit par des betteraves indigènes, que la fabrique achète actuellement au prix de 10 fr. le quintal ou qu'elle produit elle-même dans ses domaines agricoles de Payerne, d'Aarberg et du Moosgebiet.

Si l'on rapproche ces chiffres de production de celui de notre consommation en sucre, qui s'élève à 1,225,000 quintaux en moyenne normale, on se rend compte aussitôt de l'importance considérable du déficit qui reste à combler par voie d'importation.

Nous sommes presque complètement tributaires de l'étranger pour nos besoins en sucre, qui sont relativement considérables (1). Or le sucre n'est pas seulement une substance très nutritive, qui, pour Chauveau, serait même la source presque exclusive de l'énergie musculaire. C'est encore, l'une des matières premières indispensables à plusieurs de nos industries d'exportation (2); certaines de celles-ci, comme la chocolaterie, doivent sans doute une grande part de leur premier essor au bon marché relatif de cette matière.

Pour cette raison d'ordre à la fois physiologique et économique, il est donc très à souhaiter que nos autorités fédérales suivent, à cet égard, une politique nettement libérale. Et nous sommes particulièrement heureux de constater que M. le conseiller fédéral Schulthess, dans son grand discours du 23 juin dernier, a proclamé lui-même la nécessité de maintenir le prix du sucre aussi bas que possible. Mais pour cela, il faut liquider, dans le plus bref délai, le monopole fédéral des sucres et renoncer à une augmentation

(1) D'après les statistiques de M. Otto Licht, qui font autorité en la matière, voici quels étaient, pour l'Europe, les chiffres de la consommation du sucre par tête d'habitant, en 1913-14 : Danemark : kg. 45,71; Angleterre : 42,44; Suisse : 32,22; Suède : 26,04; Hollande : 22,77; France : 21,91; Allemagne : 20,97; Norvège : 20,14; Finlande : 15,78; Belgique : 15,08; Autriche : 12,93; Russie : 11,46; Turquie : 9,95; Espagne : 6,67; Portugal : 6,34; Italie : 5,27; Bulgarie : 4,46; Roumanie : 4,25; Grèce : 3,83; Serbie : 3,12; moyenne pour l'Europe : kg. 16,59.

(2) D'après le « Journal de statistique et Revue économique suisse », (1916), 22,500 tonnes seraient destinées à la réexportation en produits fabriqués, soit en lait condensé : 15,400 tonnes; farine lactée : 320 tonnes; chocolat : 6,040 tonnes; confiserie : 720 tonnes.

des droits d'entrée sur cette précieuse matière. Ainsi soit-il!

Georges PAILLARD,
Prof. à l'Université de Lausanne.

ECHOS

L'œil de l'estomac.

Mme X., couturière de grande renommée, nourrit fort mal ses ouvrières. Un jour, au dîner, lasse enfin de la portion congrue à laquelle elle se voyait réduite, une des jeunes filles s'écria tout à coup : — Madame, je crois que bientôt je ne pourrai plus travailler, je perds la vue.

— Ce n'est, je pense, qu'une légère indisposition, car votre travail est très satisfaisant.

— Oui, mais j'en aperçois presque plus la viande dans les assiettes.

Mme X. comprit, et, le lendemain, elle fit servir à ses demoiselles des tranches de viande plus larges, mais excessivement minces.

— Quel bonheur ! s'exclama la jeune fille, la vue m'est revenue, je vois même mieux que jamais. Aujourd'hui, je vois l'assiette à travers la viande.

Permis de séjour.

La poste de Genève a remis au bureau des permis de séjour une carte postale venant de Zurich et portant pour toute adresse :

Per mi ze Schur

Genève

Au temps du servage.

Une annonce russe sous Paul Ier (1797) dans un journal oublié :

« Si quelqu'un veut acheter toute une famille, ou un jeune homme et une jeune fille séparément, il peut s'adresser chez la blanchisseuse en soie, face à l'église de Kazan.

« Le jeune homme, nommé Ivan, est âgé de 21 ans. Il est sain, robuste, et sait friser les dames.

« La fille, bien faite et bien portante, se nomme Marpha; elle a quinze ans, sait coudre et broder.

« On peut examiner les deux et les avoir, ensemble ou séparément, pour un prix raisonnable. »

Trois lions dans une gare.

Quand on voyage en Afrique, on s'expose à des aventures dans le genre de celle qui est arrivée récemment dans une gare du chemin de fer de l'Ouganda. Quand le train entra en gare, on s'aperçut avec surprise que trois énormes lions avaient pris la place du personnel, l'un dans le buffet, l'autre dans le bureau du télégraphe, le troisième se promenait gravement sur le quai d'arrivée. Le sifflet de la machine effraya les fauves qui déguerpirent et, un peu plus tard, les employés de la gare, qui s'étaient réfugiés dans une maison voisine, venaient reprendre leur service si bizarrement interrompu.

Si nos tissus jouissent d'un renom mérité

ils le doivent à leur qualité et à leur prix

Offre spéciale valable 10 jours

Veritable moulon pure laine, extra, largeur 140 cm., 11.75 pr manteaux chauds et légers, exceptionnel se fait en beige, cuivre, chaudron, jade gris, royal, noir, marine, sable, nattier.

3 velours de laine qualités superbes, larg. 125, 130, 140 cm., en coloris gris, sable, nègre, jade, marine, 11.90, 13.50, 15.90

Serge pure laine, 90-95 cm., article lourd, souple, pr robes et costumes, noir, nègre, marine, gris, vert, 2 prix 2.95, 3.95

2 Bayadères haute mode, pure laine, larg. 100 cm., fond marine, nègre, nattier, beige 7.50, 8.50

Caracul. largeur 120 cm. Article superbe, imitant la fourrure à s'y méprendre 19.50

Astrakan qualité merveilleuse, sans rivale, bouclage de la fourrure, largeur 150 cm. 18.75

Velours Lister qualité superbe, imite la loutre largeur 125-130 cm. 39.- 49.- 69.-

Caracul blanc pour manteaux ou fourrures, 120 cm. 19.75

Velours uni, tous coloris, suivant qualité 3.90 4.90 5.90

Velours coté, tous coloris, suivant qualité 5.90 6.50 7.50

Gabardine superbe, tous coloris mode largeur 120 cm. sans rivale 9.75 11.50

Flanelle de santé, à lisière, Reims véritable, en beige ou crème 4.90 5.50 6.90

Crêpe de laine tous coloris 4.90 5.50

Meusseline la'ne uni ou fantaisie 3.95 4.90 5.50

Cachemire coton pr robes et tabliers, largeur 100 cm. Article lourd, damier 1.75 1.95

Flanelle pour blouses, fond gris, avec rayures 3.95 4.75

Flanelles unies, belle qualité, violette, gris, bordeaux, marine, nattier, etc. 4.75 5.50

Choix superbe de Soieries et Doublures en tous genres

Expéditions contre remboursement

H.-S. Walther & Co, Vevey

10.000 lampes électriques de poche complètes

Grande projection, avec contact fixe, grande lentille rond 33 et 40 mm., élégante et durable, à des prix très avantageux.

No 1 Fr. 1.90
No 2 Fr. 2.40
No 3 Fr. 2.90



Batteries de recharge 1re qualité fr. 0.60

Ampoules

1re qualité, avec réflecteur, 40 ct. Forts rabais pour revendeurs.

C. Wolter-Moeri, La Chaux-de-Fonds

Chamoisage Teinture

Fourrures Réparations — Transformations Empilage — Prix modérés

J. Koch 7, Lausanne.

5 Fr. le kilo SAUCISSES de CAM-PAGNE, pur porc.

Vve DECAILLET et ses fils, SALVAN.

Pianos d'occasion

Piano Brod fr. 450.—. Piano Schimidt Fiorh à cordes croisées fr. 950.—.

Pianos neufs. Pianos d'occasion Hermann Hallenbarter SION

Partout recherchés

sont actuellement les billets à lots du Vieux-Cerlier

Combinés d'après un système unique en son genre avec la plus grande possibilité de gain, gagnants garantis, ces lots offrent vraiment tout ce que l'on peut attendre d'une bonne loterie. Gros lots de fr. 100,000, 25,000, 10,000, 2500, etc.

1 série (5 billets) avec un gagnant sûr et un billet privilégié fr. 5.—; 5 séries (25 billets) avec 5 gagnants sûrs et 5 billets privilégiés seulement fr. 23.50; 10 séries (50 billets) avec 10 gagnants sûrs et 10 billets privilégiés seulement fr. 46.—.

Tirage principal prochainement

Loterie Vieux-Cerlier Berne

Chèque postal III/1391

5 Fr. la boîte de 1 kg. 450 gr. Saucisses des gourmets.

Vve DECAILLET et ses fils, SALVAN.

Grande liquidation

10.000 m. gabardine, pure laine, 110 cm., toutes couleurs, valeur fr. 14.— cédés à fr. 7.50.

5000 m. velours laine pr manteaux lourds, 130 cm. Valeur fr. 20.—, cédés à fr. 12.90.

10.000 m. drap de laine 140 cm., qualités div., à prix réduits, dep. fr. 4.75 à fr. 12.75.

20000 m. futaine pr chem. 80 cm., qualité lourde pr l'hiver, fr. 1.40 à 1.90.

10.000 m. flanellette, pr chemises, beaux dessins, bonne qualité à fr. 1.—.

5000 m. drap de lit blanc, 170 cm., double fil, très lourd. Valeur fr. 5.50, cédés pour fr. 3.30.

10.000 m. étoffe pr tableaux, mell. qual., en Mérimis, Hidron, Vichy, Satin, etc. Prix très réduits.

Echantillons sur demande. Envoi contre remboursement. Plusieurs centaines d'attestations de satisfactions de nos clients disponibles.

Bianchetti Frères, Locarno

Fabrique de draps

Les Héritiers de N. PEDOLIN S. A.

Coire (Grisons)

Lavanderie chimique

Teinturerie

Foin

bonne qualité en bottes à vendre.

S'adresser au Camionnage Officiel, Sion.

Vins étrangers

ROUGES et BLANCS à bas prix

Parc Avicole - Sion

Sage-Femme diplômée

Mme Aubert

Chantepoulet 9 près Gare Genève Tél. MI-Blanc 63-56

Consultation tous les jours. Pensionnaires en tous temps Prix modérés

A vendre une bonne vache

laitière, prête au veau. S'adresser à Saudan, facteur. Martigny-Combe.

A vendre au plus offrant 5000 kg. de bon foin

S'adresser à Ulrich BRAND, Fontannaz-Seulaz sur Bex.

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires) 1re qualité. Envoi depuis 5 litres à fr. 2.50 le litre contre remboursement.

Jean Schwarz & Cie, Distillerie, Aarau, cl.-dev. W. Ruegger & Cie.

4 Fr. 50 le kilo Lard maigre

fumé sans os. Vve DECAILLET et ses fils, SALVAN.

Baisse de prix incroyable

Régulateurs Réclame

marchant 15 jours, avec superbe sonnerie cathédrale. Garantis par écrit pour 5 ans

No 810. Régulateur moderne, comme dessin de droite avec glaces biseautées, cadran et balancier argentés ou dorés, mouvement laiton première qualité. Prix de réclame fr. 30.50

No 811. Régulateur moderne, avec glaces biseautées, cadran et balancier argentés en plus petits modèles, mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame fr. 24.50

No 812. Régulateur Renaissance, comme dessin de gauche, mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame fr. 37.50

No 813. Régulateur Renaissance, en Plus petits modèles, mouvement laiton, première qualité. Prix de réclame fr. 32.50

Réveils Réclame mouvement laiton, la. cadran blanc No 814 fr. 5.50

No 815 avec cadran lumineux fr. 5.75, No 816 avec cadran radium fr. 6.75.

Pendulettes en bois, très belle sculpture, No 508, hauteur 20 cm. fr. 3.50, No 703, hauteur 2 cm. fr. 4.80.

No 817. Remontoir ancre, boîte argent blanc ou galonné, 6 rubis

No 818. Remontoir ancre de précision, boîte métal blanc, mouvement soigné, 15 rubis fr. 10.30

No 819. Remontoir ancre de précision, boîte métal blanc, mouvement soigné, 15 rubis fr. 10.30

No 209. Remontoir cylindre, forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné 8 rubis fr. 24.—

No 217. Remontoir ancre, boîte argent blanc ou galonné, cuvette argent, mouvement soigné 15 rubis fr. 31.30

No 215. Remontoir cylindre, boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné 10 rubis fr. 21.—

No 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné 10 rubis fr. 24.—

Envoi contre remboursement. — Echanges admis

ENVOIS A CHOIX SANS ENGAGEMENT POUR L'ACHETEUR en montres pour hommes et dames, or, argent, métal, et montres bracelet

C. Wolter - Moeri, Fabrique d'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds

Catalogue illustré, avec forte réduction de prix pour montres, chaînes, bijouterie, régulateurs, réveils, gratuits et franco

